



36^{ème} Assemblée générale

« Construire la ville du vivre ensemble »

**29 et 30 septembre 2016
Beyrouth (Liban)**

SOMMAIRE

Programme.....	5
----------------	---

36^{ème} Assemblée générale

Vendredi 30 septembre 2016, journée institutionnelle

Séance plénière.....	7
----------------------	---

- Modification de la liste des membres.....	9
- Approbation du compte rendu de la 35 ^{ème} Assemblée générale de l'AIMF tenue à Tunis le 9 octobre 2015.....	11
- Rapport d'activité présenté par le Secrétaire général.....	11
- Prix de la femme francophone.....	13
- Modification des statuts et du Règlement intérieur.....	14
- Rapport sur l'exécution du budget 2015 et présentation des comptes.....	15
- Rapport du Commissaire aux Comptes.....	16
- Adoption du projet de budget 2017.....	17
- Admission des nouveaux membres.....	18
- Présentation des résolutions.....	18
- Élection des membres du Bureau.....	20
- Fixation de la date, du lieu et du thème des prochaines manifestations de l'AIMF.....	20

Liste des résolutions prises en Assemblée générale.....	23
---	----

Annexes.....	25
--------------	----

- Exécution du Budget 2015.....	27
- Budget prévisionnel 2017.....	29
- Résolutions des maires francophones.....	31
✓ Motion de remerciements.....	31
✓ Déclaration commune des Maires francophones pour des relations apaisées contre l'état des conflits.....	31
✓ Place et rôle des Autorités locales au sein de la Francophonie.....	32
✓ Résolution sur la mobilisation des élus locaux francophone à l'occasion de l'élection de la présidence de Cités et Gouvernements Locaux Unis lors du Congrès de Bogota (12 au 15 octobre 2016).....	33
✓ Résolution sur la prise en compte des Autorités locales dans le Nouvel Agenda Urbain Mondial défini lors du Sommet Habitat III à Quito du 17 au 20 octobre 2016.....	34
✓ Appel à la mobilisation pour le Second Sommet des Autorités locales pour le Climat organisé à Marrakech le 14 novembre 2016.....	35

Liste des participants.....	37
-----------------------------	----

PROGRAMME

Mercredi 28 septembre

- 09 h 00 Réunions des Commissions permanentes
« Développement urbain durable et environnement », présidée par Lausanne
« Villes innovantes - Économie sociale et solidaire », présidée par Nantes
- 12 h 00 Déjeuner
- 14 h 00 Session d'information et de suivi sur le partenariat AIMF / Union européenne : présentation des projets
- 16 h 30 Présentation de l'accord cadre ONU Femmes / AIMF
- 20 h 00 Dîner

Jeudi 29 septembre

Conférence : « *Construire la ville du vivre ensemble* »

- 09 h 00 Séance solennelle d'ouverture
- 09 h 30 Ateliers en parallèle
Atelier n° 1 : « Le rôle de l'Économie sociale et solidaire pour faire la ville et pour développer le vivre ensemble »
Atelier n° 2 : « Les communautés au service du vivre ensemble : expériences historiques et regards pratiques »
Atelier n° 3 : « Les financements participatifs dans la construction de la ville »
- 10 h 30 Réunion de la Commission permanente « Vivre ensemble », présidée par Montréal
- 13 h 00 Déjeuner
- 15 h 00 Reprise des travaux en ateliers
- 17 h 00 83 et 84^{ème} réunions du Bureau
- 20 h 00 Cocktail dînatoire

Vendredi 30 septembre

- 09 h 00 Présentation de la Fondation Bill & Melinda Gates, sa démarche avec le réseau AIMF
- 09 h 30 Ateliers en parallèle
Atelier n° 1 : « Plan stratégique appliqué à la santé en milieu urbain »
Atelier n° 2 : « Travailler ensemble pour proposer des innovations en matière d'assainissement urbain (création d'emplois, stimulation de la croissance et atteinte des objectifs de développement durable »
- 11 h 00 Séance plénière de la 36^{ème} Assemblée générale
- 12 h 30 Séance solennelle de clôture
- 13 h 15 Fin des travaux

36^{ème} Assemblée générale

Séance plénière

Modification de la liste des membres

La Présidente de l'AIMF, Mme Anne HIDALGO, ayant été dans l'obligation de rejoindre Paris, la présidence de séance est assurée par le Secrétaire général de l'Association, Maire de Dakar, M. Khalifa Ababacar SALL. Il salue et félicite les maires récemment élus.

Il informe les membres que le Gouverneur d'Abidjan vient d'être nommé Ministre du Gouvernement de Côte d'Ivoire en charge des Jeux de la Francophonie et rappelle que, durant la période de crise de son pays, il a été Président de la CENI (Commission Électorale Nationale Indépendante). Il en est de même pour le Maire de Casablanca qui est également Ministre.

M. Mohamed DAOUDA, Maire de Moroni, vient d'être nommé Ministre, son premier adjoint assure son intérim.

Liste des modifications depuis la dernière Assemblée générale de Tunis, le 9 octobre 2015

(Liste établie au 26 août 2016, en fonction des informations transmises par les villes)

Villes

- Alexandrie, Égypte, M. Mohamed Ahmed Abd El Zaher, Gouverneur, a remplacé M. Hani Elmessiry
- Antsirabe, Madagascar, M. Paul Razanakolona, Maire, a remplacé M. Razafindrainony Lala Marie Béryl
- Banfora, Burkina Faso, M. Aboubakar Héma, Maire, a remplacé Mme Bernadette Adenyo Serme
- Bangui, Centrafrique, M. Émile Gros Raymond Nakombo, Président de la Délégation spéciale, a remplacé Mme Yacinthe Wodobode
- Banjaluka, Bosnie Herzégovine, M. Slobodan Gavranovic, Maire, a remplacé M. Dragoljub Davidović
- Beyrouth, Liban, M. Jamal Itani, Président du Conseil municipal, a remplacé M. Bilal Hamad
- Bobo-Dioulasso, Burkina-Faso, M. Bourahima Sanou, Maire, a remplacé M. Jérémie Kouka Ouedraogo
- Bucarest, Roumanie, Mme Gabriela Firea, Maire, a remplacé M. Sorin Oprescu
- Carrefour, Haïti, M. Pierre Jude Édouard, Maire, a remplacé M. Jean-Marie Reynaldo Brunet
- Conakry, Guinée, M. Mathurin Bangoura, Gouverneur, a remplacé M. Soriba Sorel Camara
- Dédougou, Burkina Faso, M. Karim Lomboza Kondé, Maire, a remplacé M. Tarwendé Juste Ouédraogo
- Diego-Suarez, Madagascar, M. Jean-Luc Désiré Djavozara, Maire, a remplacé M. Rafimanjo
- Djenné, Mali, M. Amadou Tahirou Ba, Maire, a remplacé M. Bamoye S. Traoré (décédé)
- Doba, Tchad, Mme Nane-Madjibaye Denetombaye Kadetolngar, a remplacé M. Lamngar Ngasebey
- Gafsa, Tunisie, M. Hatem Jebekli, Maire, a remplacé M. Hamza Kehila
- Genève, Suisse, M. Guillaume Barazzone, Maire, a remplacé Mme Esther Alder
- Ho Chi Minh-Ville, Vietnam, M. Nguyen Thanh Phong, Président du Comité populaire, a remplacé M. Le Hoàng Quân
- Kampot, Cambodge, M. Chan Chesda, Gouverneur, a remplacé M. Khoy Khunhuor
- Kasserine, Tunisie, M. Ridha Abassi, Maire, a remplacé M. Maher Bouazzi
- Kigali, Rwanda, Mme Monique Mukaruliza, Maire, a remplacé M. Fidèle Ndayisaba.
- Kindia, Guinée, M. Abdoulaye Bah, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Mamadou Drame
- Kolwezi, Rép. dém. du Congo, Mme Véronique Upite Kamina, Maire, a remplacé Mme Charlotte Cime Jinga
- Koudougou, Burkina Faso, M. Maurice Moctar Zongo, Maire, a remplacé M. Laurent Kotogom
- Labé, Guinée, Elhadj Mamadou Cellou Diallo, Président de la Délégation spéciale, a remplacé Elhadj Ahmadou Thiam
- Lafayette, États-Unis, M. Joël Robideaux, Maire, a remplacé M. Joey Durel
- Lausanne, Suisse, M. Grégoire Junod, Syndic, a remplacé M. Daniel Bréaz
- Le Caire, Égypte, M. Ahmed Tayor, Gouverneur, a remplacé M. Saïd Galal
- Likasi, Rép. dém. du Congo, M. Iqdebal Petwe Kapande, Maire, a remplacé M. Charles Mwanangwa Ntalasha Mungutana
- Mahajanga, Madagascar, M. Mokhtar Salim Andriatomanga, Maire, a remplacé M. Maeva Portos Houssein
- Mamou, Guinée, M. Mamadou Alpha Barry, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Oumar Diallo qui avait succédé à M. Oumar Diallo
- Manga, Burkina Faso, M. Jérôme Timbila Rouamba, Maire, a remplacé M. Bassama Ko

- Monastir, Tunisie, M. Nabil Hemida, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Ali M'Zali
- Montevideo, Uruguay, M. Daniel Martínez, Maire, a remplacé Mme Ana Oliveira
- Moroni, Comores, M. Mustapha Chamsoudine Dada, Maire, assure l'intérim de M. Mohamed Daoudou (Ministre de l'Intérieur), qui avait succédé à M. Laith Ben Ali
- Nice, France, M. Philippe Pradal, Maire, a remplacé M. Christian Estrosi
- Ouagadougou, Burkina Faso, M. Armand Roland Pierre Béouindé, Maire, a remplacé M. Maurice Mocktar Zongo qui avait succédé à M. Damien Gampiné
- Ouahigouya, Burkina Faso, M. Boureima Basile Ouédraogo, Maire, a remplacé M. Thomas Bambara
- Pétion-Ville, Haïti, M. Dominique Saint Roc, Maire, a remplacé M. Patrick Brutus
- Pita, Guinée, M. Mamadou Oury Diallo, Président de la Délégation spéciale, a remplacé Mme Fatimatou Téliré Bah
- Ploiesti, Roumanie, M. Adrian Dobre, Maire, a remplacé M. Iulian Badescu
- Port-au-Prince, Haïti, M. Ralf Youri Chevry, Maire, a remplacé Mme Marie Josephe René
- Port-Saïd, Égypte, M. Adel Youssef El Ghadban, Gouverneur, a remplacé M. Magdy Nasreldin Amin, qui avait succédé à M. Samah Ahmed Qandil
- Praia, Cap Vert, M. Oscar Humberto Santo, Maire, a remplacé M. José Ulisses Correia e Silva
- Sarh, Tchad, M. Hassan Ali Abdelroudjil, Maire, a remplacé M. Nambatingue Gotomon
- Silliana, Tunisie, M. Abderrazek Mehrzi, Maire, a remplacé M. Mohamed Ali Zakraoui
- Tanger, Maroc, M. Bachir Abdellaoui, Maire, a remplacé M. Fouad El Omari
- Targoviste, Roumanie, M. Cristian Stan, Maire, a remplacé M. Gabriel Florin Boriga
- Téliimélé, Guinée, Elhadj Alpha Yacouba Balde, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Oumarou Kaboye
- Tenkodogo, Burkina-Faso, M. Harouna Ouelogo, Maire, a remplacé M. François Kaboré
- Toliara, Madagascar, M. Jean Rabehaja, Maire, a remplacé M. Fiacre Hatimo
- Tripoli, Liban, M. Ahmad Kamareddine, Maire, a remplacé M. Amer Al-Tayeb Al-Rafai
- Yako, Burkina Faso, M. Rigobert Tenkodogo, Maire, a remplacé M. Moumouni Abdoul Pego
- Zahlé, Liban, M. Assad Zogaib, Maire, a remplacé M. Joseph Diab Maalouf
- Zgharta-Ehden, Liban, M. Cesar Bassim, Maire, a remplacé M. Shahwan Ghazal Mouawad

Associations

- Association des Communes du Mono et du Couffo, Bénin, M. Vincent Akakpo, Président, a remplacé M. Bertin Tossou
- Association des municipalités de Roumanie, M. Robert Sorin Negoita, Président, a remplacé M. Tudor Pendiuc, qui avait succédé à M. Nicolas Matei
- Association des Villes de Roumanie, M. Madalin Teodosescu, Premier Vice-Président a remplacé M. Teodor Demitru Banciu
- Groupement Intercommunal du Mono, Bénin, M. Joseph Anani Amavi, Président, a remplacé M. Bertin Tossou
- Communauté de communes de l'Ouémé, Bénin, M. Michel Bahou, Président, a remplacé M. Mokaram Ocen
- Fédération Canadienne des Municipalités, Canada, M. Clark Somerville, Président, a remplacé M. Claude Dauphin
- Union des Municipalités du Québec, Canada, M. Bernard Sévigny, Président, a remplacé Mme Suzanne Roy
- Union des Communes du Togo, M. Fogan Kodjo Tsro Adegnon, Président, a remplacé M. Kasségné Joseph Adjonou.

Résolution n° 1 de l'Assemblée générale

- ☐ Les modifications de la liste des membres au sein de l'Assemblée générale sont adoptées à l'unanimité des présents et des représentés.

Approbation du compte rendu de la 35^{ème} Assemblée générale tenue à Tunis, le 9 octobre 2015

Le Président de séance remercie à nouveau, au nom de tous les membres de l'AIMF, le Maire de Tunis, M. Seifallah LASRAM, pour l'accueil chaleureux et efficace qu'il a accordé à notre association.

M. Khalifa Ababacar SALL demande aux membres d'exposer leurs commentaires ou observations et sollicite leur approbation sur ce compte rendu.

Résolution n° 2 de l'Assemblée générale

- ☐ Le compte rendu de la 35^{ème} Assemblée générale tenue le 9 octobre 2015 est approuvé par acclamation à l'unanimité des présents et des représentés.

Rapport d'activité 2015 présenté par le Secrétaire général

Le Président de séance, M. Khalifa Ababacar SALL, Secrétaire général, rappelle que le rapport d'activité a été transmis à l'ensemble des membres afin que chacun puisse l'analyser. Il rappelle la situation qui prévaut actuellement sur le plan international au niveau de la gouvernance locale mondiale qui se consolide, se développe, prend de l'ampleur. Dans ce cadre et comme à l'accoutumée, avec les actions concertées et efficaces de sa Présidente et de son Secrétaire permanent, l'AIMF a pu mener des actions intéressantes pour l'organisation.

Pour l'année 2015, année intense en matière de rendez-vous porteurs de sens, des moments forts ont dynamisé le réseau, comme les rencontres dans les villes francophiles de Lafayette et de la Nouvelle Orléans, manifestations d'encouragement et de soutien pour porter les valeurs à partager.

Comme l'Assemblée générale tenue à Tunis à un moment important dans la vie politique, économique et sociale de ce pays. La présence de l'AIMF a été comprise par les autorités tunisiennes et la population. Ce fut un moment extraordinaire de communion et d'échange. Lors de la présence de l'AIMF, le Prix Nobel de la Paix a été décerné à la Tunisie. Moment fort de soutien et d'encouragement également de notre association.

Ce qui explique pourquoi l'AIMF se retrouve aujourd'hui au Liban, à Beyrouth. La présence de l'association a la même signification : « dire à ces populations que nous les soutenons, nous partageons leurs épreuves, que nous cherchons des solutions, puisque c'est ainsi la Francophonie ! Des valeurs de partage ».

Le choix du pays qui reçoit l'Association s'effectue après beaucoup de débats, d'analyses, puisque que chaque acte posé à un sens comme les séminaires de Rusizi, de Bukavu et de Bangui, dans les processus de sortie de crise en Afrique centrale, zones où il y a des conflits. Ils ont pour but de réfléchir sur la situation qui prévaut, mais surtout de rechercher des solutions de sortie crise, puisque les autorités locales sont les premières autorités de l'État et de recours des populations. Quand il y a de la joie, c'est le Maire que l'on recherche en premier, quand il y a problème, c'est le Maire que l'on sollicite en premier.

La mobilisation lors de la COP21 a été un fort moment pour exprimer notre adhésion à ce sommet et à ces objectifs, mais surtout, elle a permis de faire entendre la voix de l'AIMF. Il saisie l'occasion pour remercier ses collègues pour la manière dont la manifestation a été organisée.

En septembre à Dakar, une réunion a été organisée avec l'État du Sénégal, en partenariat avec des Universités, avec l'Association des Maires du Sénégal, en lien également avec les collectivités, les États, la société civile, dans le respect de toutes les légitimités, sur le thème du « travailler ensemble ». Cette rencontre a été saluée par son Excellence Monsieur Macky Sall, Président du Sénégal et Président en exercice de l'OIF, lors de son discours à la COP21.

C'est aussi l'occasion de faire part de la signature de l'Accord cadre de partenariat « AIMF – Commission européenne 2015-2020 », le 28 janvier 2015, entre la Présidente de l'AIMF et le Commissaire européen au Développement, M. Neven MIMICA.

Le Président de séance, M. Khalifa Ababacar SALL, Maire de Dakar, Secrétaire général de l'Association, profite de l'occasion pour féliciter le Secrétaire permanent, M. Pierre BAILLET, sous les applaudissements nourris de la salle. Il rappelle sa double expérience. Il est à l'AIMF avec M. BAILLET et il préside CGLUA. À l'AIMF, il tire beaucoup de fierté du travail accompli, complexe et difficile, et le Secrétaire permanent, avec sa rigueur et son sérieux dans son travail, apporte énormément de satisfaction. La salle applaudit une nouvelle fois le Secrétaire permanent. Le Président de séance rappelle que c'est lui seul qui pilote l'association !

Mais, l'année 2015 est aussi une année endeuillée pour les villes membres de l'Association. Une année frappée par le terrorisme. Dans toutes les villes. Dans toutes les régions du monde. Que ce soit à Bamako, Bruxelles, Beyrouth, Montréal, N'Djamena, Paris, Tunis, Abidjan, Ouagadougou. Toutes ont été attaquées, avec une rare violence. Ce qui a rassuré, c'est la solidarité que chacun a fait montre, par des appels, des messages de soutien, et par des résolutions.

Résolution n° 3 de l'Assemblée générale

- Pour bien marquer le soutien de l'AIMF aux victimes des attentats qui ont endeuillées les villes membres en 2015, une minute de silence est demandée à la salle.

L'année 2015 a aussi été marquée par la mise en cohérence des programmes, afin de répondre à l'accord cadre du partenariat signé avec l'Union européenne.

En matière d'autonomisation des villes, l'ensemble des capitales et des métropoles de la CEMAC est à présent concerné par le programme d'adressage. Brazzaville étant la dernière ville où cette solution sera mise en œuvre en 2016.

En ce qui concerne l'appui au processus de sortie de crise dans la région du lac Kivu, l'action de l'AIMF, conduite avec la région Wallonie-Bruxelles, est exemplaire de ce qu'une organisation d'élus locaux est en capacité de faire. Une plateforme de dialogue entre les élus locaux a été mise en place afin de faciliter la circulation transfrontalière et d'apporter un appui au développement économique.

L'importance de ce programme novateur, qui donne un rôle aux élus locaux, a conduit à déposer la candidature de l'AIMF au prix de la Fondation Chirac pour la Paix. Le dossier est en cours d'examen.

Enfin, s'agissant du programme social de développement financé par le Fonds de coopération, ont été adoptés 20 projets, pour un montant de 2.285.600 €. Parmi eux, 7 projets d'adduction d'eau et d'assainissement pour un montant de 560.000 €, 410.000 € pour des projets d'appui à la culture et au

patrimoine, 880.000 € pour des projets de développement économique et de soutien aux énergies vertes.

En 2015, 3 projets ont été déclarés terminés :

- Cameroun, Dschang : maîtrise d'ouvrage locale des services d'eau et d'assainissement (400.000 €).
- Laos, Vientiane : accès à l'eau potable dans les villages de Ban Somphana et Ban Kengmo (142.000 €).
- Niger, Dosso : assainissement urbain (456.000 €).

Le Président de séance interroge la salle sur d'éventuelles questions, observations.

Résolution n° 4 de l'Assemblée générale

- Le rapport d'activité 2015 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Prix de la femme francophone

Le Président de séance donne la parole à Mme Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, Maire de Libreville, Trésorière par intérim de l'Association.

Celle-ci rappelle à ses collègues qu'un Bureau exécutif s'est tenu la veille à Beyrouth et, de manière unanime, il a été décidé de créer un Prix de la femme francophone. Ce prix va consacrer une femme qui se sera illustrée dans la réalisation d'une action locale et exemplaire. Parmi les critères retenus pour identifier cette femme, il y a la capacité à mettre en œuvre un projet concret, l'imagination et la créativité dont fera montre cette femme, son énergie, son ouverture d'esprit mais surtout, naturellement, son éthique personnelle.

Elle demande à ses collègues de se mobiliser afin que de nombreuses propositions soient adressées au Secrétariat permanent. Elle rappelle que les informations sur le Prix de la femme francophone se trouvent sur le site internet de l'AIMF (www.aimf.asso.fr).

Le Président de séance la remercie pour sa présentation et précise qu'il s'agit de fêter la femme francophone et d'essayer de mettre en exergue une femme qui sera choisie par l'ensemble des membres. Il souhaite que chaque année, une candidature soit retenue. Cette candidature servira de modèle. Il faudra qu'elle soit une femme d'action !

Après accord de l'Assemblée, mandat est donné au Secrétaire permanent pour conduire le processus.

Il donne ensuite la parole au Secrétaire permanent pour la modification des statuts.

Résolution n° 5 de l'Assemblée générale

- La création du Prix de la femme francophone est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Modification des statuts et du règlement intérieur

Le Secrétaire permanent, M. Pierre BAILLET, rappelle que le Secrétariat permanent fait en sorte que les statuts correspondent aux mieux à l'évolution de l'Association et du monde qui l'entoure. À la suite de la signature du partenariat avec l'Union européenne, il était nécessaire d'apporter les modifications présentées au dossier, qui ont pour vocation de dynamiser l'action de l'AIMF et d'adapter le fonctionnement aux projets innovants et aux partenariats publics/privés. Compte tenu de l'environnement difficile dans lequel évolue l'Association, il était essentiel d'établir des règles de gouvernance pour la sécurité juridique de l'AIMF.

Les principales modifications concernent les articles 3 et 4.

L'article 3 clarifie la mission de l'AIMF qui n'est plus un simple opérateur de projets concrets d'équipements publics mais à qui il est demandé à présent de favoriser la rédaction de plaidoyers. Les statuts doivent prendre en compte cette nouvelle mission afin que le Secrétariat permanent ne soit pas en contradiction avec le Règlement de l'Association.

Quant à l'article 4, il précise l'existence du manuel de procédures. Le contrat signé avec l'Union européenne prévoit également sa mise à jour.

Le Président de séance demande aux membres s'ils ont des observations. Il donne ensuite la parole à Madame Aïssata TALL SALL, Députée-Maire de Podor. Elle souhaite se procurer le manuel de procédures pour en débattre avant son adoption finale. Elle convient qu'il s'agit d'un document extrêmement important. Le Secrétaire permanent rappelle que ce document est en ligne, qu'il peut évoluer et qu'il a été construit avec l'Union européenne. Il rappelle aussi que l'Association internationale des Maires Francophones n'est plus vraiment une Association ne réunissant que des maires. En effet, elle regroupe maintenant des Présidents d'association de collectivités territoriales, des Gouverneurs, des Présidents de Régions ou de départements. Les statuts devaient prendre en compte la diversité des membres. Il était donc nécessaire de modifier les statuts.

Le Président de séance, Secrétaire général, rappelle à ses collègues que les membres de l'Association travaillent depuis un certain temps sur ce document. Ce document évolutif est consultable sur le site internet de l'AIMF. Des modifications ou observations peuvent être adressées au Secrétariat permanent. Elles seront prises en compte dans la rédaction finale du document.

Le Président de séance interroge la salle sur d'éventuelles questions, observations.

Résolution n° 6 de l'Assemblée générale

- La modification des statuts et du règlement intérieur est approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.

Rapport sur l'exécution du budget 2015 et présentation des comptes

Le Président de séance donne la parole à Mme Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, Trésorière par intérim, Maire de Libreville. Elle affirme que l'accélération de l'activité du Secrétariat permanent confirme le décalage structurel entre la stabilité des recettes de fonctionnement et l'accroissement des dépenses, notamment celles destinées à l'animation du réseau, dépenses destinées à affirmer la représentation internationale de l'Association.

Le ratio entre le fonctionnement du Secrétariat permanent et le budget de l'organisation reste à 16 %.

L'Union européenne prend une place très importante dans le budget d'investissement de l'AIMF :

- dans les projets hors Fonds de Coopération : 55 % des subventions reçues et 40 % des dépenses
- dans l'ensemble des projets y compris le Fonds de Coopération : 23 % des recettes et 24 % des dépenses.

Enfin, 45 % des investissements, hors Fonds de Coopération, ont concerné l'organisation de forums internationaux, qui se sont ajoutés à nos deux réunions institutionnelles de Lafayette et de Tunis : ces opérations ont été réalisées en utilisant les subventions de la Délégation aux Affaires francophones du Ministère français des Affaires étrangères.

Le Président de séance remercie la Trésorière par intérim pour son intervention et interroge la salle sur les éventuelles suggestions ou questions sur ce point.

Résolution n° 7 de l'Assemblée générale

- Le Rapport sur l'exécution du budget 2015 et la présentation des comptes sont adoptés à l'unanimité des présents et des représentés.

Le Président de séance souhaite donner la parole à M. Denis CODERRE, Maire de Montréal, qui doit quitter la séance. Comme proposé lors de la réunion du Bureau, il informe ses collègues du souhait de la ville de Montréal d'accueillir la 37^{ème} Assemblée générale de l'AIMF, en juin 2017. Durant cette même période, se tiendront également le 375^{ème} anniversaire de la ville de Montréal et le congrès de Métropolis.

Selon lui, construire les villes du vivre ensemble est ce qui va définir les maires dans les prochaines décennies. Il indique que les gouvernements nationaux ne peuvent plus rien faire sans les villes, il faut que l'Afrique soit représentée et mieux représentée sur le plan mondial et surtout que l'OIF tienne compte des villes. Il insiste sur le fait que les Maires doivent être entendus au niveau du processus décisionnel. Il insiste pour rappeler que les Maires ne sont pas en compétition avec les gouvernements, que les Maires doivent aussi être respectés et avoir une simple représentativité à travers tous les continents, car ils font partis de la solution. Il reprend une phrase prononcée par M. Ben KI MOON : « si vous voulez que quelque chose se fasse, demandez à un Maire ! », ceci afin de justifier la présence des Maires en première ligne, ce qu'il propose de faire.

Il remercie l'Assemblée pour l'attention portée à son égard.

Rapport du Commissaire aux Comptes

En l'absence du Commissaire aux Comptes, le Président de séance donne la parole à Mme Ève DURQUETY, Responsable de Développement au Cabinet KPMG. Celle-ci fait lecture des rapports annuels.

En exécution de la mission qui a été confiée au Cabinet KPMG par l'Assemblée générale, est présenté le rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur le contrôle des comptes annuels de l'AIMF, tels qu'ils sont joints au présent rapport, en annexe, qui portent sur la justification des appréciations, les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il appartient au cabinet, sur la base de l'audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Elle certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Quant aux vérifications et informations spécifiques, aucune observation n'est à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations dans le rapport de gestion et les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Elle précise que les membres vont avoir quelques minutes afin de se prononcer de façon formelle sur ce rapport.

Elle donne maintenant lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées. En qualité de Commissaire aux comptes de l'Association, elle présente le rapport qui traite des conventions réglementées, qui traite des conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant et qui sont relatives à des exercices antérieurs.

Sur les conventions passées au cours de l'exercice écoulé, en application de l'article R.612-7 du Code de commerce, le Cabinet a été avisé des conventions suivantes :

Une convention avec la ville de Dakar représentée par son Maire, M. Khalifa Ababacar SALL, qui porte sur un projet lié au domaine culturel de la ville, sur une période de mise en œuvre d'un an et datée du 22 juin 2015. L'estimation totale du projet est de 44.450 € et la contribution de l'AIMF est de 35.600 €, avec le partenariat de la ville de Genève.

La deuxième convention a été conclue avec la ville de Tunis, représentée par M. Mohamed Saifallah LASRAM, Maire. Convention en date du 8 mai 2015, qui concerne la mise en œuvre et l'équipement d'un centre municipal de santé, sur une période de mise en œuvre d'un an. L'estimation totale du projet est de 345.613 dinars tunisiens et la contribution de l'AIMF est de 118.000 €.

La troisième convention a été conclue avec la ville de Nouakchott, représentée par le Président de la Communauté urbaine, Mme Maty MINT HAMADY, porte sur l'appui à la lutte du moustique tigre pour un montant attribué par l'AIMF à ce projet de 43.016 €.

Quant aux conventions déjà approuvées par l'organe délibérant, conventions déjà approuvées au cours d'exercices antérieurs et qui se poursuivent au cours de l'exercice écoulé, le Cabinet a été informé que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'organe délibérant, il s'agit d'une convention signée avec la ville de Paris dont la représentante est Mme Anne HIDALGO, Maire. C'est une convention en date du 19 février 2014 relative aux relations entre la mairie de Paris et l'AIMF, conclue pour une durée de 3 ans, sur la période 2014/2016. La ville de Paris financera une partie du Fonds de Coopération

et des coûts de fonctionnement de l'AIMF. Le montant de la subvention reçue par l'AIMF s'élève à 1.733.000 €.

Elle rappelle que les membres doivent également se prononcer de façon formelle sur ce rapport relatif aux conventions réglementées.

Elle remercie l'assemblée.

Le Président de séance interroge la salle sur ce rapport. Aucune observation n'est à formuler sur la sincérité et la concordance

Résolution n° 8 de l'Assemblée générale

- L'Assemblée générale décide de compenser le déficit de 88.942 € par la reprise du report des années précédentes.
- Les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2015 et sur les conventions réglementées sont approuvés à l'unanimité des présents et des représentés.

Adoption du projet de budget 2017

La Trésorière par intérim, Mme Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, Maire de Libreville, indique que dans l'élaboration du projet, la difficulté a été de prévoir la position des bailleurs traditionnels dans la confection d'un projet de budget. Elle rappelle que ces bailleurs représentaient, il y a quelques années, plus de 60 % du budget (4M€/6,5 M€). Aujourd'hui, à peine plus de 40 %.

Elle souligne que, des exercices précédents, il ressort une très réelle stabilité du budget en dépit de la baisse tendancielle des recettes de fonctionnement.

Les dotations destinées à l'investissement se maintiennent à un haut niveau, grâce à un jeu de bascule entre nouveaux bailleurs institutionnels et nouveaux partenaires.

Compte tenu de ces éléments, le budget prévisionnel 2017 est à l'image du compte de résultat de 2015, avec un ratio de fonctionnement du Secrétariat permanent dans le budget global de l'AIMF, très inférieur à 20 % et pour 2016, autour de 16 %.

Les négociations sont en cours avec l'Union européenne pour obtenir des subventions spécifiques, notamment pour soutenir des actions en Guinée et au Bénin.

Ce projet de budget reste un projet dynamique dans lequel plus des 4/5^{èmes} des recettes sont affectés à des opérations concrètes d'animation du réseau, de développement des services essentiels pour les populations et de modernisation des services financiers.

Donc, un projet qui réaffirme la fonction « opérateur de terrain » du réseau d'élus locaux comme le soulignaient les précédents budgets. Ce budget est équilibré en ressources et en charges à 6.263.945 €.

Le Président de séance remercie la Trésorière par intérim pour sa présentation

Le Président de séance demande à l'assemblée d'exposer leurs observations, questions, amendements.

Résolution n° 9 de l'Assemblée générale

- Le projet de budget 2017 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Admission des nouveaux membres

Le Président de séance, Maire de Dakar, M. Khalifa Ababacar SALL, rappelle très succinctement les règles d'adhésion à l'AIMF. Il donne ensuite la parole au Secrétaire permanent pour présenter ces nouvelles demandes.

M. Pierre BAILLET informe que le Secrétariat permanent a reçu plusieurs demandes. Il rappelle le statut différent entre une ville membre et une ville associée. La ville membre paie une cotisation et participe aux décisions de l'Assemblée générale, par un droit au vote. Quant à la ville associée, sa participation consiste à œuvrer avec l'association sur des projets concrets.

Parmi les villes associées, des demandes ont été transmises. Grasse, ville du Sud de la France, qui souhaite travailler avec l'AIMF. Rennes Métropole avec qui l'AIMF travaille déjà très étroitement. Ainsi que deux villes algériennes, Alger et Oran, qui ont sollicité l'adhésion.

Pour les demandes de candidature au statut de ville membre, le Bureau a été saisi par les villes de Blagoevgrad en Bulgarie, de Battambang au Cambodge, deux villes du Liban, avec Batroun et Tyr et enfin, au Maroc, une ville du patrimoine mondial, Chefchaouen.

Le Président de séance demande à l'assemblée d'exposer leurs remarques, observations, oppositions ou abstentions sur ces demandes d'adhésions. Il souhaite la bienvenue à ces nouveaux membres dans le réseau et la belle famille de l'Association internationale des maires francophones.

Résolution n° 10 de l'Assemblée générale

- La liste des nouvelles adhésions est approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.

Présentation des résolutions

Le Président de séance donne la parole au Secrétaire permanent pour présenter les résolutions.

Tout d'abord, Pierre BAILLET présente la motion de remerciements aux autorités locales, nationales et sécuritaires du Liban qui ont permis à cette rencontre d'avoir lieu dans de bonnes conditions. La motion est adoptée.

Ensuite, il présente la déclaration des maires francophones qui s'engagent et qui suscitent des relations apaisées dans les conflits. Le Secrétaire général intervient pour indiquer que cette motion est très

importante pour les Maires. Elle reprend le rôle des maires dans la gestion des crises et des problèmes. Et, de ce point de vue, l'idée de Maires médiateurs et la volonté d'amplifier la diplomatie locale ont été réaffirmées, en soutenant des initiatives déjà conduites et en accompagnant l'autre. Pour étoffer ses dires, il prend l'exemple de son collègue, M. André KIMBUTA, Gouverneur de Kinshasa, Vice-Président de l'AIMF, sur la situation politique de son pays. Selon lui, le Gouverneur est aujourd'hui un homme clé, un intercesseur, il est à même de parler à toutes les parties, dans la gestion de crise. C'est pourquoi, il est absent aujourd'hui. Il cite également la Maire de Libreville, Mme Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, qui, durant les événements vécus par sa ville et sa population, était la personne qui allait dans le sens de l'entendement et de la sécurisation. Tunis, Bamako et bien d'autres également. Tous ces Maires se sont investis. Ils ont soutenu leurs collègues durant ces crises.

Il insiste sur la création du rôle de Maires médiateurs et sur une plus grande implication des autorités locales dans la gestion des crises. C'est le sens de cette résolution.

M. Pierre BAILLET reprend la parole pour présenter la résolution suivante sur la place de l'AIMF au sein de la Francophonie, intitulée « Rôle et place des autorités locales au sein du réseau de la Francophonie ». L'AIMF est considérée, au sein de la Francophonie, comme un Opérateur. À ce titre et au nom de la Francophonie, elle met en place des projets concrets, des projets de terrain. Dans le cadre du partenariat avec l'Union européenne, l'AIMF devient une organisation de plus en plus politique, de plus en plus représentative, avec des attendus, des plaidoyers des responsables locaux. En conséquence, l'AIMF souhaiterait être entendue lors des Sommets des Chefs d'État, c'est-à-dire que la Présidente de l'AIMF, le Secrétaire général ou l'un des Vice-Présidents, puisse intervenir en séance lors du Sommet des Chefs d'État, pour exprimer les attentes des élus locaux. C'est l'objet de cette résolution.

Le Président de séance le remercie et ajoute que l'AIMF est considérée comme un technicien. Elle doit avoir une place et un rôle politique. Ce combat, mené depuis le Sommet de Dakar en 2012, avec Bertrand DELANOË, continue. Beaucoup de questions ont été posées. Le Bureau a souhaité cette fois-ci que l'Assemblée générale en fasse le portage politique, que l'AIMF soit encore plus outillée pour se montrer plus insistante, pour que l'AIMF ne soit pas comme « l'un des autres ». L'AIMF est composée de politiques, d'autorités dotées de légitimité, de personnes responsables, donc l'AIMF doit avoir sa place. C'est l'objet de cette résolution.

Le Secrétaire permanent, Pierre BAILLET, rappelle que le Secrétaire général a présenté, en début de séance, les trois dernières résolutions. Elles concernent la mobilisation de l'AIMF à Bogota, la mobilisation de l'AIMF à la COP22 à Marrakech, et enfin, la mobilisation de l'AIMF pour Quito.

Il rappelle que tous les participants ont en leur possession les textes de ces résolutions.

M. Khalifa Ababacar SALL, Secrétaire général, Maire de Dakar, Président de séance, indique qu'il s'agit de résolutions de mobilisation.

Il demande l'approbation de la salle sur ces résolutions. Il remercie l'Assemblée.

Résolution n° 11 de l'Assemblée générale

- Les Déclarations des Maires francophones sont approuvées à l'unanimité des présents et des représentés.

Élection des membres du Bureau

Le Président de séance informe l'Assemblée, après concertation du Bureau, qu'il n'y a pas eu de changements significatifs dans la composition du Bureau.

Il donne lecture de la liste des membres du Bureau 2016-2018 proposé à l'Assemblée générale en indiquant les nouveaux membres qui doivent être introduits.

Il demande l'accord des participants sur cette nouvelle composition.

Résolution n° 12 de l'Assemblée générale

- La nouvelle composition du Bureau de l'AIMF, pour 2016-2018 est approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.

Fixation de la date, du lieu et du thème des prochaines manifestations de l'AIMF

Le Président de séance informe l'assemblée que les prochaines réunions de l'AIMF de 2017, se tiendront :

- en avril, à Brazzaville, réunion du Bureau
- en juin, à Montréal, 37^{ème} Assemblée générale

Le thème de l'Assemblée générale sera déterminé lors du prochain Bureau de Brazzaville.

Résolution n° 13 de l'Assemblée générale

- Les lieux, périodes et thèmes des prochaines manifestations sont approuvés à l'unanimité des présents et des représentés.

Le Secrétaire permanent intervient pour informer les membres des modifications prévues dans le programme de l'après midi. Il s'agit des interventions de la Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines, représentant de la Directrice générale de l'Unesco, du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et du Président fondateur du Comptoir de l'Innovation.

Il rappelle que ces intervenants sont des bailleurs ou de potentiels bailleurs. Il rappelle également qu'il a parlé des partenariats publics - privés, des statuts et il pense qu'il est très important, pour la première fois de l'histoire de l'AIMF, d'écouter une personne non pas de la société civile mais du monde des entreprises pour essayer de construire des partenariats.

L'AIMF est une organisation qui se veut concrète et qui finance des investissements. Les grandes villes de l'Association appuient et accompagnent souvent les autres villes membres. L'Association est accompagnée par des gouvernements nationaux. Elle s'est ouverte aux organismes internationaux ou politiques tels que l'Union européenne, l'Unesco. Aujourd'hui, l'Association s'ouvre aux bailleurs car il

ne faut pas perdre de vue que les financements les plus importants des collectivités locales viennent désormais de fondations, du secteur public. Ce sont eux qui accompagnent l'Association. La présence à ce congrès du Président de la Chambre de commerce de Paris et du Président du Comptoir de l'Innovation est une très belle opportunité pour l'AIMF. Il suggère donc, il propose, il demande à tous les participants d'être présents pour les écouter pendant une heure.

La séance est suspendue sous des applaudissements nourris.

Liste des résolutions prises en Assemblée générale Beyrouth, 30 septembre 2016

Résolution n° 1

Approbation de la modification de la liste des membres

Résolution n° 2

Approbation du compte rendu de la 35^{ème} Assemblée générale tenue à Tunis le 9 octobre 2015

Résolution n° 3

Soutien de l'AIMF aux victimes des attentas qui ont endeuillés les villes membres en 2015

Résolution n° 4

Approbation du rapport d'activité 2015

Résolution n° 5

Création du Prix de la femme francophone

Résolution n° 6

Approbation de la modification des statuts et du règlement intérieur

Résolution n° 7

Approbation du rapport sur l'exécution du budget 2015 et de la présentation des comptes

Résolution n° 8

- 8.1 - Adoption de la compensation du déficit de 88.942 € par la reprise du report des années précédentes
- 8.2 - Approbation des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2015 et sur les conventions réglementées

Résolution n° 9

Approbation du projet de budget 2017

Résolution n° 10

Approbation des nouvelles adhésions

Résolution n° 11

Adoption des déclarations des Maires francophones

- 11.1 - Motion de remerciements
- 11.2 - Déclaration commune des Maires francophones pour des relations apaisées contre l'état des conflits
- 11.3 - Place et rôle des Autorités locales au sein de la Francophonie
- 11.4 - Mobilisation des élus locaux francophones à l'occasion de l'élection de la présidence de Cités et Gouvernements Locaux Unis lors du Congrès de Bogota (12 au 15 octobre 2016)
- 11.5 - Prise en compte des Autorités locales dans le Nouvel Agenda Urbain Mondial défini lors du Sommet Habitat III à Quito du 17 au 20 octobre 2016
- 11.6 - Appel à la mobilisation pour le Second Sommet des Autorités locales pour le Climat organisé à Marrakech le 14 novembre 2016

Résolution n° 12

Approbation de la nouvelle composition des membres du Bureau pour 2016-2018

Résolution n° 13

Approbation des lieux, périodes et thèmes des prochaines manifestations

Annexes

Exécution du Budget 2015

Exécution des ressources

Fonctionnement	Prévu	Réalisé	Commentaires
Cotisations	390.000 €	394.139 €	Dont 42.690 € d'arriérés versés en 2015. À même période en 2014, 398.880 €, en 2013, 392.903 €.
Subvention Ville de Paris	626.400 €	626.400 €	
Rémunération mandataire et autres	373.000 €	371.545 €	Ministères français et Union européenne. La subvention de l'Union européenne a augmenté.
Autres	116.000 €	108.594 €	Produits financiers et exceptionnels.
TOTAL	1.505.400 €	1.500.678 €	L'objectif est atteint en fin d'année.

Investissement	Prévu	Réalisé	Commentaires
Fonds de Coopération	1.900.000 €	3.189.338 €	50 % des recettes sont directement liées à un partenariat financier
Opérateur	1.400.000 €	2.351.753 €	42 % des recettes proviennent, cette année, de l'Union européenne
TOTAL	3.300.000 €	5.541.091 €	Ce compte se développe grâce au partenariat stratégique conclu avec l'Union européenne, aux Agences françaises de bassin et à l'apport des villes du Sud. En 2014, les recettes d'investissement étaient de 3.708.906 €, soit une augmentation de près de 50 %. La consommation de ces subventions, notamment celles de l'Union européenne, doit s'étaler sur 30 mois.

Exécution des dépenses

Charges de fonctionnement du Secrétariat permanent	1.125.400 €	1.118.808 €	Les charges restent toujours très contenues. Elles étaient de près de 1.263.254 € en 2013 et de 1.164.675 € en 2014.
Frais d'animation du réseau	380.000 €	496.300 €	Les dépenses s'accroissent de près de 30 % par rapport à 2014. Des arbitrages ont dû être effectués pour financer, en plus du Bureau de Lafayette et de l'Assemblée générale de Tunis, la rencontre de la Nouvelle Orléans, la conférence de Paris sur les énergies en Afrique (avril) et la participation des élus locaux francophones à la COP 21.
TOTAL	1.505.400 €	1.614.930 €	Le décalage entre les recettes et les dépenses reste limité à 4 %.

Investissement	Prévu	Réalisé	Commentaires
Fonds de Coopération	1.900.000 €	1.793.574 €	À même date en 2011, l'AIMF avait investi 650.929 € et 1.027.235 € en 2013.
Opérateur y compris UE	1.400.000 €	2.874.381 €	Ces dépenses concernent essentiellement les projets en partenariat avec l'UE notamment ceux concernant la formation et les forums (54 %), les systèmes financiers intégrés (30 % des dépenses).
Urgence	-	66.008 €	Nouakchott (Mauritanie) et Mali
TOTAL	3.300.000 €	4.733.963 €	L'investissement réalisé est de 41 % supérieur aux prévisions.

Budget prévisionnel 2017

CHARGES		PRODUITS	
<i>Charges de fonctionnement et d'animation du réseau</i>	1 573 945 €	<i>Produits de fonctionnement et d'animation du réseau</i>	1 573 945 €
1) Charges de fonctionnement du secrétariat permanent	1 123 945 €	. Subvention de la Ville de Paris	626 400 €
<u>Achats et services extérieurs</u>	300 045 €		
. Achats consommables	25 000 €	. Cotisations et droits d'entrée	400 000 €
. Loyer et charges locatives	98 000 €		
. Locations diverses	28 500 €	. Rémunération mandataire	400 000 €
. Honoraires (CAC, traductions, Raisonance)	40 000 €		
. Relations publiques	15 000 €	. Produits financiers	123 600 €
. Frais d'expédition et de télécommunications	43 545 €		
. Divers (assurance, maintenances, documentation)	50 000 €	. Produits divers	23 945 €
<u>Frais de personnel - Impôts et taxes</u>	743 900 €		
. Frais de personnel	684 200 €		
. Impôts et taxes	59 700 €		
<u>Autres charges</u>	80 000 €		
. Dotations aux amortissements et provisions	55 000 €		
. Frais bancaires	3 000 €		
. Charges diverses	22 000 €		
2) Frais d'animation du réseau	450 000 €		
. Frais d'Assemblée Générale, Bureau et séminaires	380 000 €		
. Déplacements, missions, relations publiques, Institutions Francophones, instances francophones et européennes, cotisations adhésions (CGLU, collectivités locale, Europe)	70 000 €		
Charges directes affectées aux actions de coopération	4 690 000 €	Produits des actions de coopération	4 690 000 €
. Expertise et études de projets	890 000 €	. Fonds de Coopération (Paris + ACDI + divers)	2 960 000 €
. Exécution de projet d'équipements	1 917 000 €	. Fonds Multilatéral Unique (Aff. Étrangères + Québec)	1 350 000 €
. Matériels et logiciels	500 000 €	. Opérateur (Éducation nationale)	80 000 €
. Transport d'équipements offerts par les villes	50 000 €	. Union Européenne	300 000 €
. Formation et assistance des élus et collaborateurs	900 000 €		
. Rémunération mandataire (FMU + EN)	400 000 €		
. Assurances	20 000 €		
. Documentation	7 000 €		
. Commissions bancaires	4 000 €		
. Droits de timbres et divers	2 000 €		
Total des charges	6 263 945 €	Total des produits	6 263 945 €

Résolutions des Maires francophones Assemblée générale de l'AIMF

Résolution n° 1 Motion de remerciements

Nous, les Maires et Présidents d'Association Nationale de Villes membres de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), réunis en congrès, du 27 au 30 septembre 2016 à Beyrouth, sous le thème du « Vivre ensemble » :

- considérant la constante disponibilité des autorités locales et nationales pour faciliter l'entrée au Liban ;
- considérant l'appui apporté par les autorités locales, nationales et sécuritaires pour assurer le bon déroulement des assises ;
- considérant l'implication du gouvernement en la personne de S. Exc. Monsieur le Ministre de la Culture Raymond ARAYGI représentant le Premier Ministre Tamman SALAM ;

Témoignons notre profonde gratitude au gouvernement de la République du Liban, au Gouverneur de Beyrouth, S. Exc. Monsieur le Juge Ziad CHBIB, ainsi qu'à notre collègue Jamal ITANI, Président du Conseil municipal de Beyrouth, pour sa présence constante, sa sollicitude et son engagement.

Résolution n° 2 Déclaration commune des Maires francophones pour des relations apaisées contre l'étau des conflits

Considérant que le silence n'est pas toujours la meilleure parole face au risque d'embrasement, les Maires francophones déclarent leur inquiétude commune face à des situations qui peuvent conduire à une crise profonde.

Dans un monde où seuls dix pays vivent en paix - selon Global Peace - où le nombre de réfugiés continue d'augmenter de manière exponentielle - 65 millions en 2015, selon l'ONU, ce qui représente un humain sur 115 -, nous avons le devoir, face à de nouvelles sources de conflit, de réagir collectivement.

Il est donc de la responsabilité des Maires, des acteurs publics en général et de la société civile de se mobiliser, à côté des populations, pour prévenir les chocs entre communautés.

La présente déclaration est d'abord une recommandation pour l'action : privilégier l'écoute, ouvrir et nourrir le dialogue, libérer la parole qui apaise les tensions, pour retrouver la pratique et l'envie du Vivre ensemble.

Réunis à Beyrouth, ville où l'expression humaine du Vivre ensemble entre les groupes de cultures et de spiritualités différentes, a toujours été un enjeu partagé, les Maires membres de l'AIMF s'engagent à renforcer leur action face aux crises majeures auxquelles ils sont confrontés.

En prenant en compte les inquiétudes des populations, les violations des paroles et les gestes qui avivent les tensions, les radicalisations qui menacent la dignité humaine, ils entendent porter un message de confiance.

Guidés par les valeurs de gouvernance qu'ils partagent, ils rassemblent, favorisent le dialogue, viennent en aide à ceux qui sont éprouvés et apportent leur soutien à leurs collègues de l'espace francophone, notamment ceux qui ont été récemment frappés, de Bamako à Kinshasa et de Libreville à Tunis.

Ils expriment leur solidarité envers les responsables de ces villes.

Ils rappellent que, fiers de leur fonction de médiation, ils portent la démocratie à échelle d'Homme et s'entremettent à chaque fois que de besoin.

Ils s'engagent à poursuivre leur stratégie favorisant le mieux-être ensemble politique et social.

Résolution n° 3

Place et rôle des Autorités locales au sein de la Francophonie

A l'occasion de la 36ème Assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones, les maires francophones, réunis à Beyrouth,

Rappelant la contribution de l'Association Internationale des Maires Francophones aux objectifs de l'Organisation Internationale de la Francophonie grâce à son action de proximité,

Rappelant la reconnaissance de cette action par la Déclaration du Sommet des Chefs d'État francophones lors du Sommet de Cotonou en 1990 et les Déclarations suivantes, et de son rôle initial d'Opérateur décrit par la Charte de la Francophonie, Accord intergouvernemental adopté à Antananarivo en 2005,

Considérant que, depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit dans les villes et que cette tendance tend à s'accélérer ; le Fonds des Nations Unies pour la Population prévoyant que cette proportion atteindra 60 % en 2030.

Considérant que la population urbaine mondiale devrait augmenter de 2.5 milliards de personnes d'ici à 2050, avec près de 90% de cette croissance concentrée en Afrique et en Asie, qu'en 2050, les citadins représenteront 66% de la population mondiale et que la croissance urbaine la plus forte est attendue dans les villes africaines et asiatiques de 1 à 5 million d'habitants, et dans celles de moins d'un million d'habitants,

Rappelant que c'est au niveau des territoires que se manifestent jouent et peuvent se régler de nombreux défis actuels dont :

- la lutte contre les changements climatiques,
- les migrations : l'urbanisation est le fait de l'exode rural, mais aussi des migrations économiques entre les différents pays
- l'accès aux services essentiels
- l'Innovation

Considérant que les territoires urbains devenant de plus en plus importants, les acteurs qui représentent ces territoires sont aujourd'hui incontournables pour proposer des solutions, que c'est au niveau local que l'action publique est la plus concrète et la plus visible et que les Autorités locales

constituent le 1er échelon politique pour les citoyens et le dernier rempart vers qui les populations se tournent lorsque plus rien ne fonctionne, que les crises se manifestent.

Rappelant le 11e objectif de Développement Durable « Rendre les Villes inclusives, sûres, résilientes et durables » adopté par l'ensemble des Membres des Nations Unies et que 60 % des cibles de l'ensemble des ODD relèvent pour tout ou partie de la compétence des Autorités locales.

Rappelant que l'AIMF représente l'ensemble des autorités locales des pays francophones, à travers les maires, les Présidents des associations nationales d'élus locaux notamment de villes, départements, régions ou provinces,

Saluent la présence de Son Excellence Madame Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie, pour la première fois, présente à leur rassemblement,

Demandent au Sommet des Chefs d'État francophones qui se réunit de reconnaître le rôle politique des maires en complémentarité de leur action et que les modalités d'expression des élus locaux au sein de la Francophonie soit renforcé. Il s'agit notamment de conférer à l'AIMF un statut qui permette aux Autorités locales de s'exprimer devant le Sommet des Chefs d'État et d'être consultée sur les grands enjeux intéressant la Francophonie.

Résolution n° 4
Mobilisation des élus locaux francophones à l'occasion
de l'élection de la Présidence de Cités et Gouvernements Locaux Unis
lors du Congrès de Bogotá (12-15 octobre 2016)

A l'occasion de la 36ème Assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones, les maires francophones, réunis à Beyrouth,

Rappelant qu'en vertu du principe de rotation prévalant du choix du Président de CGLU, le poste revient à un représentant du continent africain,

Rappelant que lors du Congrès Africités, tenu du 29 novembre au 3 décembre 2015, les membres de CGLU Afrique ont désigné M. Mpho Parks Tau, Président de l'Association sud-africaine des gouvernements locaux (SALGA) et Conseiller de Johannesburg (Afrique du Sud), comme candidat de l'Afrique,

Invitent les maires francophones à :

- Participer au Congrès mondial de Bogotá
- Se mettre en règle afin que leur vote puisse être comptabilisé
- Soutenir la candidature du représentant de l'Afrique.

Résolution n° 5
Prise en compte des Autorités locales
dans le Nouvel Agenda Urbain Mondial
défini lors du Sommet Habitat III à Quito, du 17 au 20 octobre 2016

Nous, Maires et Dirigeants des autorités locales réunies à Beyrouth (Liban) le 30 septembre 2016 à l'occasion de la 36ème Assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones,

Considérant que plus de la moitié de la population mondiale vit à présent dans les zones urbaine, que d'ici 2050, cette proportion passera à 6,5 milliards de personnes – les deux tiers de l'humanité ;

Considérant que le développement durable ne peut se faire sans transformer radicalement la façon dont nous construisons et gérons nos espaces urbains ;

Rappelant que la croissance rapide des villes dans les pays en développement, conjuguée à la hausse de l'exode rural, a produit un boum dans les mégalopoles dont le nombre est passé de 10 en 1990 à 28 en 2014 et leur nombre d'habitants de 28 millions à 453 millions de personnes ;

Considérant que l'extrême pauvreté se concentre souvent dans les espaces urbains, et que c'est au niveau des territoires que se manifestent et peuvent se régler de nombreux défis actuels dont :

- la lutte contre les changements climatiques,
- les migrations : l'urbanisation est le fait de l'exode rural, mais aussi des migrations économiques entre les différents pays
- l'accès aux services essentiels
- l'innovation

Considérant que les territoires urbains devenant de plus en plus importants, les acteurs qui représentent ces territoires sont aujourd'hui incontournables pour proposer des solutions, que c'est au niveau local que l'action publique est la plus concrète et la plus visible et que les Autorités locales constituent le 1er échelon politique pour les citoyens et le dernier rempart vers qui les populations se tournent lorsque plus rien ne fonctionne, que les crises se manifestent.

Rappelant le 11e objectif de Développement Durable « Rendre les Villes inclusives, sûres, résilientes et durables » adopté par l'ensemble des Membres des Nations Unies et que 60 % des cibles de l'ensemble des ODD relèvent pour tout ou partie de la compétence des Autorités locales.

Demandons aux États et Gouvernements de :

- reconnaître le rôle politique des maires et le caractère incontournable de leur action en complémentarité de celle des gouvernements centraux ;
- prendre en compte les positions portées par le Groupe d'influence global des Autorités locales (Global Task Force).

Nous engageons à :

- nous mobiliser à l'occasion du Sommet Habitat III qui se tiendra à Quito du 17 au 20 octobre 2016 en vue de l'adoption d'un nouvel agenda urbain mondial qui prenne en compte les positions des Autorités locales ;
- à soutenir les positions du Groupe d'influence global des Autorités locales (Global Task Force) dont fait partie l'AIMF.

Résolution n° 6

Appel à la mobilisation pour le Second Sommet des Autorités locales pour le Climat organisé à Marrakech le 14 novembre 2016

Nous, Maires et Dirigeants des autorités locales réunies à Beyrouth (Liban) le 30 septembre 2016 à l'occasion de la 36^{ème} Assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones,

Préoccupés de l'impact du changement climatique sur nos villes - inondations à répétition, glissements de terrain, érosion et dégradation des sols, baisse du niveau des cours d'eau et sécheresse, montée du niveau de la mer et érosion côtière, perte en biodiversité et espèces invasives, dégâts sur le bâti – et de ses conséquences humaines fortes, qui touchent plus particulièrement les populations les plus pauvres.

Conscients du rôle que peuvent et doivent jouer les pouvoirs locaux pour sensibiliser les populations et engager à la base les changements nécessaires pour une urbanisation durable et respectueuse du climat ;

Soulignant les besoins encore forts des autorités locales pour jouer pleinement ce rôle, notamment le transfert effectif des compétences, l'accès aux financements, le renforcement de l'expertise territoriale, mais aussi une consultation régulière pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales relatives au changement climatiques ;

Rappelant la mobilisation de plus en plus soutenue de l'AIMF pour encourager le renforcement de l'expertise des villes pour faire face au défi climatique et faire avancer leurs positions sur la scène politique, mobilisation portée notamment par la Commission permanente Développement urbain durable et environnement et par le groupe de plaidoyer Changements climatiques développé en partenariat avec la Commission européenne ;

Rappelant les engagements et les recommandations formulées notamment lors du Sommet des Villes et Régions d'Afrique pour le climat tenu à Yamoussoukro en juin 2015 ; lors du Colloque international tenu en marge de l'Association des Maires du Sénégal en mars 2016 sur le thème « Financements innovants du développement durable : Quels partenariats pour un rôle accru des autorités locales ? » ; lors du Sommet Climate Chance tenu à Nantes en septembre 2016 ;

Fiers de la mobilisation historique des autorités locales à l'occasion de la 21^{ème} Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques tenue à Paris en décembre 2015, et du succès du 1^{er} Sommet mondial des élus locaux pour le climat organisé le 5 décembre 2015 ;

Appelons à une large mobilisation des autorités locales à l'occasion du 2d Sommet mondial des élus locaux pour le climat qui se tiendra à Marrakech le 14 novembre 2016 pour faire valoir nos solutions et faire entendre notre voix.

Liste provisoire des participants

MEMBRES

ABÈCHE (Tchad)

M. Ahmat Adam MAHAMAT SALEH, Maire

ABIDJAN (Côte d'Ivoire)

M. Beugre Robert MAMBE, Gouverneur du District autonome
M. Kouaoh Vincent N'CHO, Vice-Gouverneur du District autonome
M. Lamine KOITA, Directeur des Affaires juridiques et du Contentieux
M. Yao Célestin DJE, Conseiller technique chargé de la Santé et de l'Hygiène
M. Alain Geoffroy GREKOU, Directeur du Protocole
M. Alain Simplicite TOURE
M. Boli Raphaël ABOU, Directeur général administratif
M. Nicolas BABA

ABOMEY (Bénin)

M. Blaise Onésiphore GLELE AHANHANZO, Maire
M. Gildas AGONKAN, Chargé de la Coopération et du Partenariat avec l'AIMF

ALEXANDRIE (Égypte)

M. Reda FARAHAT, Gouverneur
Mlle Ramattane EL NAYAL, Directrice des Relations internationales

ANÉHO (Togo)

M. Ayayi Codjo Patrice AYIVI, Président de la Délégation spéciale

ATAKPAMÉ (Togo)

M. Kassegne ADJONOU, Président de la Délégation spéciale
M. Tchapou AGBA, Délégué spécial, Président de la Commission des Affaires économiques et financières

BAMAKO (Mali)

M. Adama SANGARÉ, Maire du District
M. Mahamane Mahamadane TOURE, Directeur des Relations internationales

BANFORA (Burkina Faso)

M. Issa SOUMALA, Chargé de la Coopération décentralisée

BANGANGTE (Cameroun)

Mme Célestine KETCHA COURTES, Maire
M. Robert NYANGANG, Deuxième adjoint au Maire

BANGUI (Centrafrique)

M. Émile-Gros Raymond NAKOMBO, Président de la Délégation spéciale

BEYROUTH (Liban)

- M. Ziad CHBIB, Gouverneur

M. Jamal ITANI, Président du Conseil municipal, Maire
Ing. Elie ANDRÉA, Vice-Président du Conseil Municipal
Ing. Adnan OMEIRAT, Membre du Conseil Municipal
Mme Hoda OSTA, Membre du Conseil Municipal
Mme Yousra SIDANI, Membre du Conseil Municipal
M. Bilal MASRI, Membre du Conseil Municipal
M. Abdallah DARWICHE, Membre du Conseil Municipal
Ing. Mohammad SAÏD FATHA, Membre du Conseil Municipal
Ing. Moughir SINJABI, Membre du Conseil Municipal
M. Khalil CHOUCAIR, Membre du Conseil Municipal
M. Imad BEYDOUN, Membre du Conseil Municipal
Ing. Fadi CHAHROUR, Membre du Conseil Municipal
M. Hagop TARAZIAN, Membre du Conseil Municipal

Dr. Sohak KECHICHIAN, Membre du Conseil Municipal
M. Aram MILIAN, Membre du Conseil Municipal
Ing. Mathilda KHOURY, Membre du Conseil Municipal
M. Gabriel FERNEINI, Membre du Conseil Municipal
Me. Ragheb HADDAD, Membre du Conseil Municipal
M. Sleiman JABER, Membre du Conseil Municipal
Ing. Joseph ROUFAYEL, Membre du Conseil Municipal
M. Elie YAHCHOUCHI, Membre du Conseil Municipal
M. Antoine SIRIANI, Membre du Conseil Municipal
Ing. Joseph TRABOULSI, Membre du Conseil Municipal
M. Rami GHAOUI, Membre du Conseil Municipal
Mme Badriya ABDALLAH, Chef de département du Conseil Municipal
M. Wassim EL LADIKI, Conseiller - Municipalite
M. Joe RAPHAEL

BERTOUA (Cameroun)

M. Dieudonné SAMBA, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine
M. Paul Alain GBAMAN DOGOUA, Assistant technique

BIRNI N'KONNI (Niger)

M. Ousmane SAMAILA, Maire

BOBO-DIOULASSO (Burkina Faso)

M. Bourahima SANOU, Maire
M. Bezoumbie BADOLO, Chargé de la Coopération décentralisée

BOHICON (Bénin)

M. Luc Sétonджи ATROKPO, Maire, Président de l'Association Nationale des Communes du Bénin
M. Sanni MAMA, Premier adjoint au Maire
M. Delphin FONHAN, Conseiller communal

BORDEAUX (France)

M. Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire en charge des Relations internationales
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Adjoint au Maire en charge des partenariats Afrique Subsaharienne
Mme Sophie SENGHOR, Directrice générale adjointe aux Relations internationales

BOUAKE (Côte d'Ivoire)

M. Youssouf Nicolas DJIBO, Maire, 2ème Vice-Président de l'UVICOCI

BRAZZAVILLE (Congo)

M. Hugues NGOUELOONDELE, Député-Maire
M. Evariste MIAKAKARILA, Directeur des Relations extérieures et de la Coopération

BRUXELLES (Belgique)

M. Yvan MAYEUR, Bourgmestre
M. Mohamed OURIAGHLI, Echevin du Logement, de l'Égalité des Chances et de l'Informatique
Mme Ruth BRIZ, Responsable des Relations internationales

BUJUMBURA (Burundi)

M. Freddy MBONIMPA, Maire
M. Issa Désiré MAZIMPAKA, Administrateur de Mukaza

BUKAVU (RD. Congo)

M. Philémon LUTOMBO YOGOLELO, Maire

BUTEMBO (RD. Congo)

- M. Théodore SIKULY'UVASAKA MAKALA, Maire
M. Augustin NDIMUBANZI BAZIRAKE, Coordonnateur Général
projet État civil et Population
- BYBLOS** (Liban)
M. Ziad Halim HAWAT, Président du Conseil municipal
M. Ayoub BARK, Vice-Président du Conseil municipal
Mme Najwa BASSIL PIETTON, Adjointe au Maire
- CARTHAGE** (Tunisie)
M. Aymen BOUHLALI, Président de la Délégation spéciale
- COTONOU** (Bénin)
M. Leahdy SOGLO, Maire
M. Christian YENOUSI, Conseiller municipal
- DAKAR** (Sénégal)
M. Khalifa Ababacar SALL, Maire
M. Amadou SECK, Conseiller spécial
- DAPAONG** (Togo)
M. Zakari AMADOU, Maire
- DÉDOUGOU** (Burkina Faso)
Dr Karim Lomboza KONDE, Maire
- DOMONI** (Comores)
M. Nassuf ABDALLAH AHMED, Maire
- DOUALA** (Cameroun)
M. Fritz NTONE NTONE, Délégué du Gouvernement auprès de
la Communauté urbaine
M. Jean YANGO, Directeur des Études, de la Planification, des
Investissements et du Développement
- DSCHANG** (Cameroun)
Dr Émile TEMGOUA, Premier adjoint au Maire
M Martin TAZANOU, Conseiller municipal
- EBOLWA** (Cameroun)
M. Guy Roger ZO'O OLOUMAN, Délégué du Gouvernement
auprès de la Communauté urbaine
M. Jérôme Olivier ONGUENE NTONGA, Responsable de la
Coopération
- EREVAN** (Arménie)
Mlle Natalya LAPAURI, Membre du Conseil municipal
- ESSAOUIRA** (Maroc)
M. Hicham JEBBARI, Président du Conseil Communal
M. Allal JRARI, Conseiller municipal
- FOUMBAN** (Cameroun)
M. Adamou NDAM NJOYA, Maire
Mme Hermine Patricia TOMAINO NDAM NJOYA, Députée
- GAO** (Mali)
M. Sadou Harouna DIALLO, Maire
- GAROUA** (Cameroun)
M. Elhadji Bouba AHMADOU, Délégué du Gouvernement
auprès de la Communauté urbaine
- GENÈVE** (Suisse)
M. Sami KANAAN, Adjoint au Maire
Mme Elvita ALVAREZ, Conseiller Cabinet
M. Steve BERNARD, Chef du service des Relations extérieures
- GITEGA** (Burundi)
M. Valentin NAHIMANA, Administrateur communal
Mme Zainabu NZEYIMANA, Membre du Conseil communal
- GOMA** (RD Congo)
M. Dieudonné MALERE MA-MITCHO, Maire
Mme Elodie KOMPANYI KISSA, Chargée de missions
- GRAND BASSAM** (Côte d'Ivoire)
M. Georges Philippe EZALEY, Maire
- KAÉDI** (Mauritanie)
M. Moussa SOW, Maire
- KAOLACK** (Sénégal)
M. Elimane Mandiaye CISSE, Adjoint à la Maire
Mme Aïssatou DRAME, Adjointe à la Maire
- KARA** (Togo)
M. Wella TCHANDAO, Président de la Délégation spéciale
- KÉDOUGOU** (Sénégal)
M. Mamadou Hadji CISSE, Député-Maire, président de la
Chambre de Commerce
- KINDIA** (Guinée)
M. Abdoulaye BAH, Maire
M. Bakary SAGNO, Chargé de Projets et de Planification de
projets
M. Ibrahima Timbo BAH, Chargé de missions
- KINSHASA** (RD Congo)
M. Yassim BELADE, Directeur de Cabinet
- KEDOUGOU** (Sénégal)
M. Mamadou CISSE, Député-Maire
Mme Astou Diagne CISSE, Première adjointe au Maire
M. Amadou Sega KETA, Président de la Commission des
Finances
- KOUDOUGOU** (Burkina Faso)
M. Maurice Mocktar ZONGO, Maire
M. Abou Bachir Thierry DIALLO, Directeur de l'Établissement
Public Communal pour le Développement
- LAUSANNE** (Suisse)
M. Grégoire JUNOD, Syndic
M. Denis DECOSTERD, Chef du service Développement de la
Ville et Communication
Mme Ximena KAISER MORRIS, Responsable de projets
développement durable
- LIBREVILLE** (Gabon)
Mme Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, Maire
M. Julien Florient ASSOUMOU AKUE, Adjoint à la Maire
M. Ulrich JOUMAS TCHYANTOU, Directeur du Protocole
M. Jean Richard MBENGUILY, Conseiller de la Maire
- LIÈGE** (Belgique)
M. Willy DEMEYER, Bourgmestre
M. Fouad CHAMAS, Echevin de la Santé et de la Jeunesse
M. Jean-Christophe PETERKENNE, Directeur Développement
et Stratégie
M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint
Mme Chloé BEAUFAYS, Chef de la Division, Direction de la
Culture et du Tourisme, Responsable du Musée La Boverie
M. Marc SCHLITZ, Expert en Environnement, Cellule
stratégique
- LIMBE** (Cameroun)
M. Dibotti Luma NSEKE, Maire de la Commune III
M. Charles NKONGHO ARREY, Secrétaire général
- LOKOSSA** (Bénin)
M. Cocou Pierre AWADJI, Maire
M. Coffi Stéphane DAVO, Chef de la Cellule de
Communication
- LOME** (Togo)
M. Kodjo T. Fogan ADEGNON, Président de la Délégation
spéciale
M. Bassimsouwé EDJAM-ETCHAKI, Manager des risques,
Directeur adjoint des Services techniques

- MARADI** (Niger)
M. Ayouba MOUSSA HASSANE, Maire
- MARRAKECH** (Maroc)
Mme Aouatif BERDAI, Vice-Présidente de la commune, Déléguée aux relations internationales et à la coopération décentralisée
M. Abdelkrim KHATIB, Directeur général
- MARSEILLE** (France)
M. Jean ROATTA, Adjoint au Maire délégué aux Relations internationales et à la Coopération Euro-méditerranéenne
Mme Dominique GINOUVES, Directrice des Relations internationales et européennes
- MONTREAL** (Canada)
M. Denis CODERRE, Maire
Mme Dominique POIRIER, Commissaire aux Relations internationales
M. Howard LIEBMAN, Conseiller spécial
Mme Marie DAIGLE DE LAFONTAINE, Conseillère en relations internationales
- MOPTI** (Mali)
M. Papa Oumar BATHILY, Maire
- MOUNDOU** (Tchad)
M. Mbaiherem LAOUKEIN KOURAYO, Maire, Président de l'ANCT
- MUTSAMUDU** (Comores)
M. Mohamed AMIRDINE, Maire
M. Nidhoim Affande CHOUAN-IBOU, Conseiller auprès du Maire
- NAMUR** (Belgique)
M. Maxime PREVOT, Bourgmestre
M. Frédéric LALOUX, Commissaire aux Relations internationales
- NANTES** (France)
Mme Rachel BOCHER, Conseillère municipale en charge de la Francophonie
Mme Naïma KAILOUA, Chargée de projets, Direction Attractivité internationale
- N'DJAMENA** (Tchad)
M. Mahamat Damane SALEH ABDEL-AZIZ, Conseiller municipal et Conseiller du Premier Ministre
M. Djouda Mahamat YAYA, Directeur de la Coopération
- NGAOUNDERE** (Cameroun)
M. Salihou BOBBO, Maire de la Commune I
M. Kabirou MOHAMADOU, Chef de Cabinet du Délégué du Gouvernement
- NGOZI** (Burundi)
M. Rajabu SONGAMBERE, Administrateur communal
M. Claude NAHAYO, Président du Conseil Communal
- NIAMEY** (Niger)
M. Ousmane MAMANE, Directeur des Études, de la Programmation et de la Prospective
M. Ibrahim OUMAROU, Premier adjoint au Maire
M. Moumouni GOUNGOUBANE, Directeur général des Ressources
- NICE** (France)
Mme Maty DIOUF, Adjointe au Maire chargée de la Francophonie
- NIORO DU RIP** (Sénégal)
M. Abdoulaye BA, Maire
- NOUAKCHOTT** (Mauritanie)
Mme Maty HAMADY, Présidente de la Communauté urbaine
- M. Mohamed BARRADA, Conseiller de la Présidente
M. Saleck AHMED CHERIF, Responsable de l'Observatoire des Services et du Patrimoine urbains
- NYON** (Suisse)
M. Daniel ROSSELLAT, Maire
Mme Heidi MÜLLER
- OUAGADOUGOU** (Burkina Faso)
M. Armand R. BEQUINDE, Maire
M. Boureima KABORE, Directeur des Études, de la Programmation et des Investissements
- OUAHIGOUYA** (Burkina Faso)
M. Boureima Basile OUEDRAOGO, Maire
M. Daouda Ben Salam W. OUEDRAOGO, Président de la Commission Développement local et Environnement
- OUAHIGOUYA** (Burkina Faso)
M. Boureima Basile OUEDRAOGO, Maire
M. Daouda Ben Salam W. OUEDRAOGO, Président de la Commission Développement local et Environnement
- OUIDAH** (Bénin)
M. Amoussou Denis AHOUCANDJINO, Conseiller communal
M. Nicanor Colomb COVI, chargé de la Coopération
- PARAKOU** (Bénin)
M. Boni CHABI, Deuxième adjoint au Maire
M. Aboudou Ramanou ABOUDOU YACOUBOU MAMA, Directeur de Cabinet
- PARIS** (France)
Mme Anne HIDALGO, Présidente, Maire
M. Bruno JULLIARD, Premier adjoint à la Maire de Paris
M. Aurélien LECHEVALLIER, Délégué général aux Relations internationales
M. Sylvain GAREL, Chargé de la Francophonie et du Co-Développement (DGRI)
Mme Laure MOLINE, Chef de Cabinet adjointe
M. Matthieu LAMARRE, Conseiller presse
M. Hervé CODEVELLE, Sécurité
- PIKINE** (Sénégal)
M. Abdoulaye THIMBO, Maire
M. Daouda NDIAYE, Conseiller municipal
- PODOR** (Sénégal)
Mme Aïssata TALL SALL, Députée-Maire
- POINTE-NOIRE** (Congo)
M. Roland BOUITI-VIAUDO, Président du Conseil départemental et municipal, Député, Maire
M. Aimé Sylvestre MBENZE, Conseiller départemental et municipal
M. Alphonse MAKOSSO PAKA, Conseiller départemental et municipal
- PORT LOUIS** (Maurice)
M. Mohammad Omar KHOLEEGAN, Lord-Maire
M. Jaylall MULLOO, Chef exécutif
- PORTO-NOVO** (Bénin)
M. Djima Emmanuel ZOSSOU, Maire
M. Gnonna Bernard ZINHOWEMEDE, Conseiller municipal
Mme E. Mireille Joëlle AKODJENOU, Coordinatrice de la Coopération décentralisée
- RABAT** (Maroc)
M. Amine SADAK, Vice-Maire chargé des Affaires économiques et de l'Investissement
Mlle Nezha HAFIDI, Division de la Coopération internationale
- R'KIZ** (Mauritanie)
M. Mohamed AHMEDOUA, Maire
- ROSSO** (Mauritanie)

M. Sidi Mohamed Alioune MOHAMED EL ABD, Maire

RUBAVU (Rwanda)

M. Emmanuel Blaise HARERIMANA, Directeur de l'Agriculture et des Ressources naturelles

SAINT-DENIS (La Réunion)

Mme Jeanne LOHER, Conseillère municipale

SAINT-LOUIS (Sénégal)

M. Amadou Mansour FAYE, Maire, Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement
M. Boun Daouda SOUMARE, Directeur général par intérim de l'Agence de Développement communal

SÉGOU (Mali)

M. Ousmane Karamoko SIMAGA, Maire

SIKASSO (Mali)

M. Mamadou TANGARA, Maire

SOKODÉ (Togo)

M. Biladègnème TCHAKPEDEOU, Maire

SOUSSE (Tunisie)

M. Hatem CHAKER

STRASBOURG (France)

M. Roland RIES, Maire, Président de Cités Unies France
M. Julien CHIAPPONE-LUCCHESI, Directeur des Relations européennes et internationales

TAHOUA (Niger)

M. Dodo ABDOU OUHOU, Président du Conseil de Ville, Président de l'Association des Municipalités du Niger

TOMBOUCTOU (Mali)

M. Ousmane HALLE, Maire
M. Yéhia H. KONTA, Maire d'Alafia
Mme Mamou BAMBBA, Maire de Pelengana
M. Mohamed Tahar OULD ELHADJ, Maire de Salam
M. Kassim DIAKITE, Coordinateur du projet
M. Lassana Cisse, Directeur national du Patrimoine culturel, Ministère malien de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme

TSÉVIÉ (Togo)

M. Kossi Ametyowoyona LOGLO, Maire
M. Michel HOUNDJIO, Chef du service Planification et Développement

TUNIS (Tunisie)

M. Seifallah LASRAM, Maire, Président de la FNVT
M. Karim LABBENE, Conseiller
M. Ridah MEKSI, Directeur général de la Propreté, de l'Hygiène et de la Protection de l'environnement

VICTORIA (Seychelles)

Mme Jacqueline MOUSTACHE-BELLE, Maire
M. Rassin VANNIER, Coordinateur par intérim

VIENTIANE (Laos)

M. Daophet BOUAPHA, Directeur général de l'Institut de Recherche et de Développement socio économique
M. Khamphuey VONGSAKHAMPHOU, Société des Eaux

WOLUWE-SAINT-LAMBERT (Belgique)

M. Olivier MAINGAIN, Bourgmestre

YAMOOUSSOUKRO (Côte d'Ivoire)

M. Kouadio KOUAME, Conseiller municipal
M. Konan Jonas YAOURA, Premier adjoint au Maire chargé des relations avec la Tutelle et les Collectivités décentralisées

YAOUNDÉ (Cameroun)

M. Arnauld Philippe NDZANA, Premier Conseiller technique

ZAHLE (Liban)

M. Assaad ZOGAIB, Maire
M. Maha MAALOUF KASSOUF, Conseillère municipale

ZGHARTA-EHDEN (Liban)

M. César BASSIM, Maire
M. Ghassan TAYOUN, Vice-Président du Conseil
Mme Marielle MOAWAD, Membre de la Municipalité

ZIGUINCHOR (Sénégal)

M. Abdoulaye BALDE, Maire
M. Seydou SANE, Premier adjoint au Maire
M. Mamadou BARRY, Conseiller municipal

Association nationale des communes du Bénin

M. Charlemagne HONFO, Secrétaire général

Communes et villes unies du Cameroun

M. HAMADOU HAMIDOU, Maire de Maroua I

Union des municipalités du Québec (Canada)

M. Alexandre CUSSON, Vice-Président
Mme Martine PAINCHAUD, Directrice des Relations internationales

Association des Maires du Congo

M. Franck AYESEA, Secrétaire permanent

Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire

M. Dagobert BANZIO, Président du Conseil Régional du Cavally, Secrétaire général
M. Souleymane KONE, Président du Conseil Régional du Kabadougou, Deuxième Contrôleur

Union des villes et communes de Côte d'Ivoire

M. Bazoumana BARRO, Directeur général

Association nationale des communes de Guinée

M. Mamadou DRAME, Président

Association des Maires du Sénégal

M. et Mme Aliou SALL, Président
M. Oumar BA, Maire de Ndiob, Secrétaire permanent de l'AMS
M. Malick N'DIAYE, Maire

Association des communes du Tchad (Tchad)

M. Abderrahman ANNAIM OUMAR, Secrétaire permanent

Union des communes du Togo

M. Soguibabe KOMBATE, Secrétaire permanent

Union des communes du Zou (Bénin)

M. Fagnon Célestin GOUTOLOU, Maire de la Commune de Quinhi
M. Finagnon Hermann Candide PADONOU, Chef du Service technique

INVITES

Ambassade de France

S. Exc. M. Emmanuel BONNE, Ambassadeur de France

Côte d'Ivoire

M. Jean-Claude KOUASSI, Ancien Ministre

Liban

M. Nabil DE FREIGE, Ministre d'État chargé de la Réforme administrative

Mme Maya DE FREIGE, Présidente de la Fondation Liban Cinéma

Mme Fadia KIWAN, Représentant le Président de la République libanaise au CPF et le Liban dans l'Organisation de la Femme arabe

Mme Fady YARAK, Directrice de l'Éducation nationale

M. Walid DAOUK, Membre de la Commission nationale Francophonie

M. Warwan HAMADE, Membre de la Commission nationale Francophonie

M. Ghassan MOUKHEIBER, Membre de la Commission nationale Francophonie

Mme Rita MOUKARZEL, Membre de la Commission nationale Francophonie

M. Rachid JALKH, Ancien adjoint au Maire de Beyrouth

M. Rachid ACHKAR, Ancien adjoint au Maire de Beyrouth

Turquie

M. Kadir Topbas, Maire d'Istanbul

M. Ismael Hakki TURUNG, Conseiller du Maire d'Istanbul

FRANCOPHONIE

Organisation internationale de la Francophonie

Mme Michaëlle JEAN, Secrétaire générale

Mme Rajae ESSEFIANI, Conseillère chargée de l'Éducation et de la Langue française

Mme Youma FALL

M. Didier LEMAITRE

Mme Solange MOUME

Mme Julie TILMAN

TV5 Monde

M. Philippe DESSAINT, Directeur des projets événementiels internationaux

Ambassade du Canada en France

Mme Maeva VIDAL, Deuxième secrétaire aux Affaires politiques et Francophonie

Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

Mme Aïcha MOUTAOUKIL, Responsable des Relations institutionnelles

Délégation générale du Québec à Paris

M. Ian MORISSETTE, Délégué aux Affaires francophones et multilatérales du Québec

Cités et gouvernements locaux unis (CGLU)

M. Mohamed BOUSSRAOUI, Directeur de programme

Cités Unies France

M. Bertrand GALLET, Directeur général

Organisations partenaires

Agence Française de Développement (AFD)

M. Hervé BOUGAULT, Responsable de la Division des Relations avec les élus et les acteurs économiques

M. Selvan PAJANIRADJA, Coordonnateur Entrepreneur AFD

Alliance internationale des villes pour le devoir de mémoire et le développement

Mme Fatou BAUD, Secrétaire permanent

ARCENCIEL (Liban)

Dr Houda KASSATLY

Association France urbaine

M. Kader MAKHLOUF, Chargé de mission affaires européennes et internationales

Association des Maires de France

Mme Julia BARBIER, Conseillère technique

Association des Régions de France (ARF)

Mme Forough SALAMI-DADKHAH, Vice-Présidente de la Région Bretagne

M. Jacques LE VAGUERESSE, Directeur des Affaires européennes et internationales, Région Bretagne

Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE)

M. Marc OLIVIER, Responsable actif-passif

Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France

M. Jean-Paul VERMES, Président

Commission européenne

M. Michel LALOGÉ, Chef du Secteur « Autorités locales et décentralisation »

Délégation de l'Union européenne (Liban)

M. Maciej GOLUBIEWSKI, Adjoint au Chef de Délégation

M. Gianandrea VILLA, Responsable des Autorités locales

M&E Coordinator - MEM - FPA

Mme Josyane BOUCHIER, Consultante

M. Christophe HERNIOU, Consultant

Comptoir de l'Innovation (France)

M. Nicolas HAZARD, Président-Fondateur

Crédit Coopératif (France)

M. Cyrille LANGENDORFF, Directeur des Affaires internationales

Développement sans frontières - Groupe SOS (France)

Mme Marie-Anne GALOUZEAU de VILLEPIN, Directrice du développement et des projets du pôle Solidarité internationale
Mme Bérengère DAVIAUD, Coordinatrice de projet
M. Dieudonné DAY ZAL, Maire d'Atok (Cameroun)

Fondation VEOLIA (France)
M. Thierry VANDELDE, Délégué général

France volontaires
M. Thomas COSSE, Responsable du Réseau Régions France

Groupement associatif d'entrepreneuriat social : Groupe AMH (Maroc)
Mme Amina LARAKI SLAOUI, Présidente

ICOSI (Institut de coopération sociale et internationale)
M. Arnaud BREUIL, Directeur Général

La Chaîne des amis (Liban)
Mme Marie-Josée FREM, Vice-Présidente
Mme Raya NASR, Vice-Présidente

MÉRIGNAC (France)
Mme Ndeye Fatou DIOP, Adjointe au Maire en charge de la Coopération décentralisée

Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international
Mme Anne-Marie MEVEL-REINGOLD, Chargée de mission

Mamoudzou (Mayotte)
M. Bacar ALI BOTO, Premier adjoint au Maire
M. Nadhirou MOUSTOIFA, Directeur général

ONU Femmes Afrique de l'Ouest et du Centre (Sénégal)
Mme Hortense GBAGUIDI, Coordinatrice de Programme

OVA Organisation des Villes Arabes (Koweït)
M. Ghassan SAMMAN, Directeur des Relations internationales

pS-Eau
Mme Claire PAPIN-STAMMOSE, Programme Solidarité Eau
Mme Béatrice TOURLONNIAS, Chargée d'Etudes au Programme Solidarité Eau

Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP)
M. Belaïde BEDREDDINE, Président
M. Joakim GIACOMONI, Responsable des Affaires publiques et internationales
M. Jacques J.-P. MARTIN, Maire de Nogent-sur-Marne

UNESCO
Mme Nada AL-NASHIF, Sous-Directrice générale Générale du secteur des Sciences sociales et humaines
Mme Seiko SUGITA, Spécialiste de programme au Bureau de l'Unesco Liban

UVIRA (R.D. Congo)
M. Samuel Lengua LUNGANGA, Administrateur du Territoire

Universitaires

Agence Perspective (Études et recherches architecturales et urbaines) (Burkina Faso)
Dr Léandre GUIGMA, Architecte-urbaniste

Association amicale des anciens élèves du Collège Saint-Joseph (Liban)
M. Nagy EL-KHOURY, Secrétaire général

Comité nationale de Dialogue islamo-Chrétien (Liban)
Dr Mohamad SAMMAK, Secrétaire général

Groupe arabe du dialogue islamo-Chrétien (Liban)
Pr. Abbas HALABI, Président

Haut Conseil pour la Réconciliation et pour l'Unité Nationale (Burkina Faso)
Pr Benoît KAMBOU, Président

Lima (Pérou)
Mlle Cecilia MONTOYA, Architecte-urbaniste

Ministère des Finances et du Budget (Comores)
M. Boina IDI, Secrétaire général

Ministère de l'Administration local (Rwanda)
M. Alfred MAHIRWE, Expert chargé du Partenariat et des jumelages

Observatoire des Maires sur le Vivre-Ensemble (Montréal, Canada)
M. Esteban BENAVIDES, Coordonnateur

Université de Brest (France)
Pr Lionel PRIGENT, Directeur adjoint de l'Institut de Géoarchitecture

Université catholique de Louvain (Belgique)
Pr Aniss MEZOUED, Architect Urbaniste

Université des Sciences et Technologie d'Oran (Algérie)
Dr Fafa REBOUHA, Architecte-urbaniste

Experts

Abidjan (Côte d'Ivoire)
M. Charles YAO KOUASSI, Préfet, Conseiller spécial du Premier Ministre
Mme Massandjé BAMBBA, Coordinatrice pour le groupe "Statut de l'élu local et fonction publique territoriale"

AfroLeadership (Cameroun)
M. Charlie Martial NGOUNOU POUENE, Fondateur de l'agence

Bangui (Centrafrique)
Mme Antoinette MONTAIGNE, Ancien Ministre

Conseil supérieur des Imams (Côte d'Ivoire)
Imam Djiguiba Cisse,

Dakar (Sénégal)

M. Aliou SOW, Ancien Ministre, Expert pour le partenariat stratégique AIFM - UE
Mme Seynabou DIOUF, Coordinatrice du groupe "Changements climatiques"
M. Madieyna DIOUF, Ancien Ministre du Sénégal

KPMG (France)

Mme Ève DURQUETY, Responsable de développement

Ouagadougou (Burkina Faso)

M. Adama ZERBO, Coordinateur

Plateforme des Autorités locales des Grands Lacs (Burundi)

M. Vianney Jean-Marie GATOGATO, Coordinateur

Plateforme des Autorités locales des Grands Lacs (RD Congo)

M. Georges MAGAMBO, Assistant administratif et comptables

Tours (France)

Mme Catherine SAVOUREY, Consultante

Yaoundé (Cameroun)

M. Jean-Claude Kryos NJUTAPVOUI, Coordinateur du groupe "Services essentiels"

M. Alain KAMDEM SOUOP, Responsable communication du partenariat stratégique

Fondation Bill & Melinda Gates

Mme Fatimata SY, Directrice de l'Unité de Coordination, Partenariat de Ouagadougou

M. Rodrigue NGOUANA, Chargé des Relations Pays, Partenariat de Ouagadougou

M. Oying RIMON, Directeur de l'Institut pour la population et la santé reproductive

M. Doulaye KONE, Directeur adjoint du programme d'Eau, d'Assainissement et d'hygiène

Mme Béatrice NERE, Responsable de l'Europe du Sud, Global Policy and Advocacy

Mme Valérie NKAMGANG BEMO, Responsable du programme Réponse d'urgence

M. Alioune Badara DIOP, Directeur général du Programme de Structuration Marché Boues de vidange

M. MBAYE MBEGUERE, Coordonnateur du Programme de structuration du Marché Boues de vidange

Dr Sidi Cheikh TOURE, Directeur général d'Environnement, Déchets, Eau (EDE)

Mme Françoise Knobel TOURE, Directrice générale adjointe, Environnement, Déchets, Eau (EDE)

M. Ibra SOW, Président de l'Association The Pit Emptying

Mme Léna FAYE, Responsable de l'entreprise d'exploitation DELVIC

Mme Yacine Marie DJIBO, Présidente de Speak Up Afrique

M. Babacar GUEYE, Directeur de Intrahealth international, Dakar Sénégal

Mme Jane EBOT, The Challenge Initiative, Institut Bill & Melinda Gates for Population and Reproductive Health, John Hopkins University

Secrétariat permanent

M. Pierre BAILLET, Secrétaire permanent

M. Laurent JABOEUF, Conseiller

Mme Arianna ARDESI, Conseillère

Mme Julie GUILLAUME, Conseillère

Mme Sylvie LAINE, Conseillère

M. François DE MONTFORT, Conseiller

M. Alain LE CAVORZIN, Conseiller

M. William ANCION, Conseiller

M. Samba BA, Chargé de missions

Mme Nathalie GURDEBEKE, Chargée de missions

Mlle Muriel JALKH, Chargée de mission